



APPEL À PROJETS – EDITION 2024 EMERGENCE, TRANSVERSALITÉS ET INTERNATIONAL

- Présentation
- Calendrier
- Modalités de mise en œuvre

PRÉSENTATION

Toulouse INP lance un nouvel appel à projets à destination de sa communauté scientifique : EMERGENCE, TRANSVERSALITÉS ET INTERNATIONAL (ETI).

L'appel ETI s'adresse à tous les enseignants-chercheurs et personnels de Toulouse INP¹ menant leurs activités scientifiques dans les unités de recherche dont l'établissement est tutelle (ou, à défaut, disposant d'une convention avec l'établissement).

Il finance et concrétise un soutien, pour l'année 2024, à la politique scientifique de l'établissement et de ses laboratoires, en lien avec la structuration du site et les opportunités externes de financement. Fin 2024, un bilan justifié sera attendu de la part des porteurs de projets pour apprécier les retombées et la bonne exécution des projets soutenus en 2024. Les absences de retour ou de justifications seront péjoratives vis-à-vis des AAP suivants.

LES INSTRUMENTS DE FINANCEMENT

Cet appel regroupe, **en une démarche annuelle unique**, différentes modalités de soutien (auparavant morcelées en différents dispositifs : Soutiens à la Mobilité Internationale - SMI, Toulouse Tech Inter Labs - TTIL et Accueil des Jeunes Recrutés - TTI-JR, ...).

Ainsi, des **Demandes Individuelles Annuelles (DIA)** sont à positionner au sein de **projets scientifiques visés par les composantes (laboratoires, écoles)**. Chaque projet a un porteur unique. Il combine une ou différentes DIA parmi celles proposées :

- DIA Jeune Recruté
- DIA Organisation d'un évènement scientifique
- DIA Étude Exploratoire (autour de financements de stagiaires)
- DIA Mobilité Sortante
- DIA Mobilité Entrante
- DIA Professeur Visiteur
- DIA Accompagnement au Montage de grands projets (exemple : coordination de projet européen, ERC,...)
- DIA Demande Originale

Pour l'ETI 2024 : déposer une DIA « Demande Originale » est possible dans un format compact laissé libre pour la justifier, la dimensionner (**au sein et à la mesure d'un projet ETI**) et vérifier avec la DRIP – direction.recherche@toulouse-inp.fr – la faisabilité de sa mise en œuvre (procédure d'achat, contrainte marché, etc.). Des propositions (notamment autour d'opérations de maintenance légère des appareils et équipements mutualisés) ont été émises lors des retours d'expérience sur l'AAP ETI précédent.

¹ enseignant-chercheur de Toulouse INP ou enseignant-chercheur, chercheur, ingénieur de Recherche HDR hébergé par Toulouse INP.

CALENDRIER

Date limite de dépôt des dossiers par les porteurs **avec l'avis renseigné des directeurs de laboratoires** : **16 octobre 2023 à midi.**

Dépôt en version électronique à la DRIP : direction.recherche@toulouse-inp.fr

Les avis des directions des écoles seront collectés par les Correspondantes Recherche, après le 16 octobre, et sans intervention nécessaire des porteurs.

Sélection et validation (processus géré par la Commission de Recherche via un jury de sélection) :
24 novembre 2023.

Ouverture des crédits : **Janvier 2024**

Calendrier de dépenses : jusqu'au **31 décembre 2024**

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE – INFORMATIONS PRATIQUES

TYPLOGIE DES PROJETS ATTENDUS

Chaque projet, d'une durée d'un an, doit s'inscrire dans une trajectoire favorisant l'émergence, le ressourcement scientifique, les transversalités (démarches inter-équipes, actions inter-composantes, ouvertures interdisciplinaires et/ou internationales en collaboration avec d'autres établissements).

Des demandes collectives structurantes (par exemple multi-équipes, multi-composantes) sont souhaitées mais pourront cohabiter avec des demandes plus ponctuelles et individuelles. Une diversité de propositions est attendue.

Un Projet peut regrouper un ensemble ordonné ou priorisé de Demandes Individuelles Annuelles (DIA) qui bénéficieront à une ou plusieurs unités/composantes.

Remarque : le porteur scientifique peut être, dans le cas extrême, l'unique bénéficiaire formel (par exemple DIA unique pour financement d'un accompagnement à un dépôt d'ERC, DIA pour l'appui à un jeune recruté, DIA porté par l'organisateur principal d'un workshop, etc.).

Chaque DIA (pour une mission entrante ou sortante à l'international, pour une étude exploratoire permettant l'encadrement d'un stagiaire, etc.) **est dûment renseignée par la personne bénéficiaire qui n'est pas nécessairement le porteur scientifique.** Chaque demande individuelle DIA **est étayée avec soin** (expérience préalable du bénéficiaire, retombées et apports prévus, références bibliographiques, comme indiqué dans les fiches jointes au présent appel).

NB : un élan scientifique pluriannuel (par exemple, une collaboration internationale formalisée) donnera lieu à des demandes annuelles réitérées avec, éventuellement, le même intitulé de projet. De telles demandes récurrentes, qui devraient rester exceptionnelles, devront mettre en avant les retombées incrémentales, les effets leviers partenariaux sur le moyen terme, les co-financements et résultats obtenus.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères de sélection correspondent aux objectifs de l'appel ETI :

- Favoriser l'émergence, le ressourcement scientifique, les transversalités : démarches inter-composantes, collaborations internationales, nouveaux sujets, interdisciplinarités au sein de l'ingénierie ou bien au-delà, avec les SHS par exemple.
- Effet levier vis-à-vis du déclenchement d'une initiative originale ou de la pérennisation d'un projet déjà ébauché sera un critère clé.
- La rédaction soignée du dossier devra démontrer le caractère innovant du projet, sa faisabilité et l'originalité des moyens mis en œuvre.
- Au-delà des objectifs scientifiques et des jalons proposés en recherche, le volet formation et/ou les liens enseignement-recherche au sein du projet seront, le cas échéant, bien mis en avant par le porteur.

Dans le cas d'une DIA Demande Originale, les évaluateurs mesureront, en plus de la pertinence scientifique, le caractère transposable et soutenable financièrement de la demande à l'échelle de l'établissement et à l'échelle des moyens consacrés à cet appel.

MODE D'EMPLOI

Pour déposer un dossier, le porteur devra constituer à la fois le **dossier de candidature** accompagné des fiches des **DIA** du projet scientifique, mais aussi, le tableau récapitulatif des demandes afin de faciliter l'instruction.

Chaque projet donnera lieu à un avis motivé de la direction du (des) laboratoire(s) concernés - collecté par les porteurs avant le dépôt du dossier - et de la (les) direction(s) d'école(s) - collecté par les Correspondantes Recherche après le dépôt du dossier et sans intervention des porteurs.

SÉLECTION

Fortes des dossiers de demande et de ces avis, une commission de sélection, regroupant des élus volontaires de la Commission Recherche, les coordinateurs/trices de recherche et le Vice-Président Relations Internationales, sera réunie par le Vice-Président Recherche et Valorisation. Elle a pour mission de présenter une sélection de projets avec les budgets à allouer, à la Commission Recherche. Cette dernière votera à la fois :

- sur le budget alloué à chaque projet lauréat avec les montants accordés par DIA correspondantes,
- une liste complémentaire de DIA sélectionnées mais non financées.

ORDRE DE GRANDEUR DES SUBVENTIONS ACCORDÉES

Les budgets demandés (hors co-financements et selon le périmètre du projet, le nombre et la nature des DIA) devraient varier entre 1.000 € (1k€) pour une DIA ciblée (par ex. mobilité internationale individuelle) et typiquement 10/15/20 k€ pour les projets et élans plus structurants.